

CLASSES PREPARATOIRES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) OPTION THEATRE

MODALITES D'INSCRIPTION - Année scolaire 2026-2027

La CPES Théâtre du Conservatoire & Orchestre de Caen a reçu l'agrément du ministère de la Culture et ouvre droit au statut étudiant de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, le candidat admis peut prétendre, selon ses conditions de ressources et selon les critères d'attribution définis par le ministère de la Culture, à une aide individuelle de ce dernier.

L'inscription au concours d'entrée est à réaliser **en ligne à partir du 04 mai jusqu'au 1^{er} juin 2026** sur le site conservatoire-orchestre.caen.fr.

A- PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- **un chèque** d'un montant de **41 €** de frais de dossier, libellé à l'ordre du **régisseur de recettes du CRR**,
➤ en cas de non présentation ou de non admission, ces frais ne sont pas remboursables.
- **un curriculum vitae**, détaillant votre parcours d'études et artistique ainsi que vos autres expériences (sportive, professionnelle ou autre...). Une formation théâtrale préalable est bien venue mais pas obligatoire.
- **une lettre de motivation** dans laquelle vous raconterez ce qui constitue votre profond désir de faire du théâtre à temps plein : vos enthousiasmes, vos attentes, vos engagements, vos questions, etc...
- **une photo d'identité**

Pour les élèves domiciliés sur le territoire de la Communauté Urbaine Caen la mer :

- **l'avis d'imposition ou l'avis de situation déclarative 2026 sur les revenus 2025 (toutes les pages)** de l'élève, du couple, des deux parents divorcés/séparés si en garde alternée ou du parent avec la garde exclusive
- **un justificatif de domicile** (quittance de loyer ou facture de fluides (eau, gaz, électricité) au nom de l'élève ou du responsable légal),

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne permet pas au candidat de se présenter à l'examen.

B – CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le candidat doit être âgé au minimum de 17 ans et maximum de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours **ET** titulaire du baccalauréat.

En dehors de cette limite d'âge, des dérogations peuvent être accordées par la direction de l'établissement dans des cas particuliers et avant l'admission à l'examen d'entrée.

C – CONDITIONS D'ADMISSION

Préalablement à l'examen d'entrée, le candidat doit suivre un stage interne obligatoire de 4 jours pour lequel il doit préparer en amont une scène classique et une scène contemporaine (dont l'une est dialoguée) parmi une liste d'œuvre rendue publique **à partir du 04 mai 2026**. (téléchargeable sur le site conservatoire-orchestre.caen.fr).

A l'issue du stage, l'examen comporte :

- la prestation des deux scènes retravaillées durant le stage,
- un parcours libre (monologue ou toute forme de prestation scénique),
- un travail collectif dirigé travaillé durant le stage,
- un entretien individuel avec le jury portant sur les motivations et le projet du candidat.

Chaque épreuve doit être validée par le jury.

Le stage se déroulera **du lundi 29 juin au jeudi 02 juillet 2026** (journées complètes)

L'examen d'entrée se tiendra le **vendredi 03 juillet 2026**.

Le candidat recevra une convocation par mail pour l'informer de son horaire de passage et ce au plus tard le **22 juin 2026**.

[D - TARIFS 2026-2027 ET MODES DE REGLEMENT \(conservatoire-orchestre.caen.fr/inscription\)](#)

[E – L'INTEGRALE DE LA SAISON DU CONSERVATOIRE & ORCHESTRE DE CAEN 2026-2027](#)

La saison du Conservatoire & Orchestre de Caen propose aux élèves de moins de 28 ans du conservatoire un système d'adhésion forfaitaire pour « *l'intégrale de la saison* » : **pour 30 €** seulement, les élèves bénéficient d'un accès à l'ensemble des concerts programmés (environ 40).

Cette possibilité sera offerte aux candidats admis par la réception d'un formulaire d'adhésion à déposer avec son règlement auprès du pôle accueil-billetterie.

Les élèves ne choisissant pas cette formule, bénéficient d'un tarif unique fixé à **6€** pour chaque concert de la saison.

[F – TRAITEMENT DES DONNEES](#)

Les informations recueillies dans le dossier de réinscription font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative de l'établissement. Conformément à la loi « informatique et liberté » 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande par voie postale à M. le Président – communauté urbaine Caen la mer - CS 52700 - 14027 Caen cedex 9.

Conservatoire & Orchestre de Caen
1 rue du Carel – CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

☎ 02.31.30.46.70 / inscription-conservatoire@caenlamer.fr / conservatoire-orchestre.caen.fr
Un établissement de la communauté urbaine **Caenlamer**